



Donner à l'enseignement professionnel une dimension internationale
susceptible d'en favoriser l'attractivité.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baccalauréat professionnel

Section européenne

+ 1 h d'anglais

Objectifs :

- **Approfondissement de la maîtrise de la langue anglaise**, notamment à l'oral, avec des cours mettant l'accent sur la participation des élèves et l'enrichissement lexical, en lien avec les enseignements professionnels.
- **Ouverture à l'Europe et à l'international** : sur les 3 ans d'études, les élèves effectuent au moins une période de formation en milieu professionnel (PFMP) dans un pays européen, afin de pratiquer en immersion le métier auquel ils sont formés durant le cursus.
- **Organiser des activités à la fois professionnelles et culturelles** en s'appuyant sur la possibilité de réaliser les PFMP en mobilité à l'étranger, notamment grâce au programme européen **Erasmus +**.



Pour qui ?

Cet enseignement, sur la base du volontariat, est destiné aux élèves à partir de la classe de seconde professionnelle, désireux approfondir leur maîtrise de la langue anglaise.



Comment cela se passe-t-il concrètement ?

Dans cette section et pendant les 3 ans, les élèves suivent, en plus de l'emploi du temps hebdomadaire habituel de la classe, **1 heure d'anglais et 1 heure d'enseignement professionnel en langue anglaise** (voir au verso), dispensées respectivement par un professeur d'anglais et un professeur d'enseignement professionnel.

L'objectif des cours est de repérer et d'exploiter les compétences linguistiques de l'élève, mais aussi sa culture professionnelle acquise en France et à l'étranger.

Une **mention européenne sera ajoutée au diplôme du baccalauréat**.



Donner à l'enseignement professionnel une dimension internationale susceptible d'en favoriser l'attractivité.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

OPTION 2^{de}

Enseignement professionnel en langue anglaise

+ 1 h d'enseignement professionnel en anglais

Objectifs :

Acquisition du vocabulaire technique qui permettra à l'élève :

- de traduire des notices techniques en anglais,
- d'assister à des réunions de travail dans un pays étranger,
- de travailler en collaboration avec des collègues étrangers en utilisant un anglais technique,
- de former du personnel de maintenance étranger (ex : élaborer des cahiers des charges en anglais).



Pour qui ?

Cet enseignement, sur la base du volontariat, est destiné aux élèves à partir de la classe de seconde professionnelle.



Comment cela se passe-t-il concrètement ?

Dans cette section et pendant les 3 ans, les élèves suivent, en plus de l'emploi du temps hebdomadaire habituel de la classe, **1 heure d'anglais et 1 heure d'enseignement professionnel en langue anglaise** (voir au verso), dispensées respectivement par un professeur d'anglais et un professeur d'enseignement professionnel.

L'objectif des cours est de repérer et d'exploiter les compétences linguistiques de l'élève, mais aussi sa culture professionnelle acquise en France et à l'étranger.

Une **mention européenne sera ajoutée au diplôme du baccalauréat.**

